



Communiqué de presse
Paris, le 20 juin 2017

Six lauréats récompensés pour le 1^{er} Grand Prix de la culture du risque inondation du bassin Seine-Normandie

Sensibiliser le plus grand nombre au risque inondation du Bassin Seine-Normandie, faire émerger une culture du risque pour mieux prévenir les crues, tels étaient les enjeux du concours, lancé en décembre 2016, par les services de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris. Mardi 20 juin 2017, Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a récompensé les lauréats de cette première édition.

« Je tiens à vous féliciter pour votre engagement dans la prévention des inondations. Vos actions concrètes sont la preuve qu'il est possible de vivre avec le risque inondation, à condition de ne pas l'ignorer, d'entretenir la mémoire, de s'y préparer et de travailler ensemble à la réduction de la vulnérabilité » a souligné Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Six actions récompensées

Composé de personnalités spécialistes de la prévention des inondations au niveau national ou en région, le jury présidé par Jérôme Goellner, directeur de la DRIEE (Direction régionale de l'environnement et de l'énergie en Île-de-France), délégué de bassin à l'initiative de cette première édition du Grand Prix, a récompensé six acteurs de la prévention, collectivités, associations, régie de transport et même artistes :

- **prix de l'information citoyenne** : l'action « *Prévention des inondations : mobilisons les voisins !* » de l'EPTB Seine Grands Lacs, qui vise à mobiliser les citoyens et les informer sur le risque inondation via des relais de proximité ;
- **prix des acteurs économiques** : l'action « *Dispositif d'amélioration continue de son Plan de continuité d'activité relatif au risque inondation et de son Plan de protection contre le risque inondation associé* » mise en place par la Régie autonome des transports parisiens (RATP). Elle consiste à anticiper et à gérer le fonctionnement du réseau en cas d'inondation en sensibilisant les agents et décideurs ;

.../...

- **prix de la formation/pédagogie/éducation** : l'action « *Les pieds dans l'eau – Quand la rivière déborde* » menée par le Syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SYAGE) à destination de scolaires ;
- **prix artistique et culturel** : le projet « *Atlas des Fleuves* » conçu par l'artiste Marie Velardi et l'association COAL ;
- **prix « hors catégorie »** : l'exercice « *EU SEQUANA 2016* » piloté en mars 2016 par la préfecture de police de Paris pour son ampleur unique en France et les nombreux partenaires associés ;
- **prix d'encouragement « littoral »** : pour l'action « *CoCliCô : collecte de clichés côtiers* » à la communauté d'agglomération du Cotentin, pôle de proximité de la Côte des Isles, qui vise à sensibiliser les citoyens aux risques littoraux.

Réfléchir, anticiper et se souvenir, trois axes de la gestion des inondations

Cette remise de prix a également été l'occasion de réfléchir sur la gestion des risques d'inondation mais aussi sur la perception ou la conscience que le grand public peut en avoir, lors d'un colloque dédié à ce thème.

Par ailleurs, pour contribuer par l'exemple à la mémoire du risque, un repère de crue a été posé sur la préfecture d'Île-de-France, préfecture de Paris, située en zone inondable. Le niveau de la crue de 1910, qui se situait à 33,4 cm au-dessus du trottoir de la rue Leblanc, a donc été matérialisé à l'extérieur du bâtiment par une bande autocollante bleue.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)